



AMBASSADE DE FRANCE EN ROUMANIE
Lycée Français Anna de Noailles
22, strada CristianTell sector1 Bucuresti 010385,
Tél : (40 21) 212 58 94/212 58 93/312 41 39 Télécopie: 312 09 74
E mail: lfb.adn@lyfrabuc.ro – site internet : www.lyfrabuc.ro

MODALITES DE PAIEMENT

1. POUR TOUS

Paiement proportionnel en 3 fois, en fonction du nombre de semaines :

- **en septembre**, période allant de septembre à décembre, soit 14 semaines sur 36. *date limite de paiement : deux semaines après l'émission de l'avis de paiement.*
- **en janvier**, période allant de janvier à 1^{ère} semaine d'avril, soit 11 semaines sur 36 ; *date limite de paiement : deux semaines après l'émission de l'avis de paiement.*
- **en avril**, période allant d'avril à 1^{ère} semaine de juillet, soit 11 semaines sur 36 ; *date limite de paiement : deux semaines après l'émission de l'avis de paiement.*

Les paiements sont calculés sur la base des trimestres administratifs mentionnés ci-dessus. **Tout trimestre commencé est du (Un départ en cours de trimestre ne donnera lieu à aucun remboursement).** En revanche, une arrivée en cours de trimestre donnera lieu à un calcul des frais d'écolage au prorata de la présence de l'élève.

- Pénalité : Tout règlement non honoré dans les délais impartis donne lieu à une pénalité de retard de 20 %.

Quand un enfant change de nationalité en cours d'année scolaire et que cela donne lieu à une tarification différente (de tarif tiers à tarif roumain par exemple), le nouveau tarif sera appliqué à partir de l'échéance suivante, celle en cours étant due telle que présentée.

2. CAS PARTICULIERS

A l'inscription ou à la réinscription :

- Pour les élèves ayant recours au CNED (enseignement à distance) pour des enseignements non assurés par l'établissement, s'informer auprès de Madame CIAN, service de la vie scolaire, le coût étant variable selon le nombre de disciplines demandées.

3. MODE DE PAIEMENT

- **Règlement exclusivement en EUROS ou LEI**
- **Le paiement des droits de scolarité peut se faire en utilisant l'une des trois modalités suivantes :**

1 – Soit par virement bancaire exclusivement en EUROS à la Banque Transatlantique.

CICBanque Transatlantique

17 Bd Haussmann – 75428 PARIS Cedex 09

Tel : 01 40 22 80 00

TITULAIRE

ECOLE FRANCAISE DE BUCAREST

Domiciliation

BANQUE TRANSATLANTIQUE – PARIS

Banque

Guichet

Compte

Clé/RIB

30568

19904

00012068401

60

Ne pas oublier de mentionner le nom de l'élève

2 – Soit par chèque bancaire en Euros à l'ordre du « Lycée Français Anna de Noailles à Bucarest » que vous transmettez directement à la caisse.



AMBASSADE DE FRANCE EN ROUMANIE

Lycée Français Anna de Noailles

22, strada CristianTell sector1 Bucuresti 010385,
Tél : (40 21) 212 58 94/212 58 93/312 41 39 Télécopie: 312 09 74
E mail: lyfb.adn@lyfrabuc.ro – site internet : www.lyfrabuc.ro

3 – Soit par virement ou dépôt direct d'espèces sur nos comptes à la Société Générale à Bucarest

Euros	RO96 BRDE 450 SV00734374500
Lei	RO95 BRDE 450 SV00935184500

Ne pas oublier de mentionner le nom de l'élève

Il est indispensable de présenter ou de transmettre une copie de l'ordre de virement ou de dépôt soit à la caisse, soit par fax au n° (00 40 21) 312.09.74.

Dans tous les cas de paiement en Euros, le taux bancaire de référence retenu est celui de la BNR à la date d'émission de la facture. Des différences éventuelles entre les montants déposés par vous et le taux de la BNR au jour de l'opération feront l'objet d'une régularisation de votre part.

Un élève qui ne serait pas en règle avec la Comptabilité ne pourra être réinscrit à la prochaine rentrée avant règlement. Si ce règlement n'intervenait pas avant le 30 juin, il serait considéré comme NOUVEAU et son inscription ne pourrait être acquise qu'en fonction des places disponibles à la rentrée et APRES versement de la première période (septembre – décembre) majorée des droits de première inscription.

4. PRESTATIONS INCLUSES DANS LES ECOLAGES

- les frais de scolarité,
- les manuels scolaires pour tous les niveaux, y compris en lycée (ce qui n'est pas le cas en France en lycée),
- certaines fournitures en primaire,
- l'entrée à la piscine, au stade, à la patinoire, en fonction des classes,
- les cours de Français Langue de Scolarisation (FLS),
- la participation à **certains** ateliers périscolaires.

5. PRESTATIONS NON INCLUSES DANS LES ECOLAGES

- le transport (navette entre les deux sites)
- l'assurance responsabilité civile chef de famille
- la contribution éventuelle au fonds de solidarité (volontaire)
- les frais de correspondance, CNED
- **les frais d'examen (épreuves anticipées de 1ère et épreuves du baccalauréat).**

Les frais d'inscription au baccalauréat incluent :

- . les frais demandés par le centre du Lycée Français de Vienne en Autriche ;
- . le déplacement et le séjour à Vienne en Autriche des candidats devant subir le deuxième groupe d'épreuves, dit de rattrapage ;

Les frais d'inscription au baccalauréat ne prennent pas en compte les repas de midi et du soir, ni les transports interurbains à Vienne qui restent à la charge des familles, ni les frais de passeport, visas et assurances.

Il est important de savoir que la participation des familles ne couvre pas les frais réels et que l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) verse une subvention complémentaire à l'établissement.

- les classes de neige, les classes vertes ... et les activités exceptionnelles n'entrant pas dans le cadre habituel des activités pédagogiques.